



Nos réf. : G-DG-EN-C-032-JMING-MG-2012-05-31

Vos réf. : CS12-3160-SI-825/DIMENC

Objet : Vale Nouvelle-Calédonie

Réponses aux observations formulées par la DIMENC suite à la visite d'inspection du 23/02/2012.



Monsieur le Directeur
Direction de l'Industrie, des mines et de l'énergie en Nouvelle-Calédonie
1, rue Édouard Unger
B.P. 465
98846 NOUMÉA Cedex

Nouméa, le 31 mai 2012

Monsieur le Directeur,

Suite à votre courrier du 27 mars 2012, cité en référence, vous trouverez en pièce-jointe le complément d'information demandé suite à la visite d'inspection du 23/02/2012 mené sur l'usine de traitement de minerai de nickel et cobalt exploitée par Vale Nouvelle-Calédonie.

Concernant la définition de la stratégie de maintenance et d'entretien de l'unité de traitement des effluents industriels et de différents dispositifs de traitement, elle vous sera transmise ultérieurement sous un délai de deux semaines.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes sincères salutations.

Jean-Michel N'Guyen
Directeur Environnement et Relations communautaires

PJ : 1

Vale Nouvelle-Calédonie SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 252 359 618 €. Siège social 38 rue du Collisée 75008 Paris - Etablissement secondaire : Usine du Grand Sud, route de Kwa Nieu, Prony - 98810 MONI-DORE - Adresse postale : Immeuble Malawi - 52, avenue Marechal Foch - BP 218 - 98845 NOUMÉA CEDEX, Nouvelle-Calédonie - Tel : +687 23.50.00 - Fax : +687 23.50.75 - Immatriculée sous le n° 313 954 570 R.C.S Paris - n° 82 B 085 696 R.C.S Nouméa

APE 24.45Z - TVA Intra-communautaire : FR2731395470

Vale Nouvelle-Calédonie est une société de droit français, détenue conjointement par Vale Canada limited, Sumic Nickel Netherlands B.V. et la Société de Participation Minière du Sud Calédonien SAS